La Ville continue de s’AD’Ap(ter) !

Conformément à l’agenda d’accessibilité programmée (Ad’AP) que s’est fixé la commune, les services techniques poursuivent les travaux de mise en accessibilité des lieux accueillant du public. Des systèmes de flashs lumineux, en cas d’incendie, ont été posés à l’Hôtel de Ville, à la Maison des tout-petits Anne Sylvestre et à la MJC Mérantaise.



Au cimetière de l’Orme au Berger, une allée en enrobé beige a été réalisée en novembre, dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics). Elle facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite. Autre avantage de cette allée : la réduction de la pousse d’herbes folles en entrée de cimetière. D’autres installations visant à rendre accessibles les lieux publics à tous les handicaps sont à l’étude. Le but étant de répondre dans la globalité pour une commune dans laquelle tout le monde peut vivre.

Au préalable, les agents techniques de la commune avaient mis aux normes :

- les portes intérieures de l’école Rosa Bonheur ;
- a banque d’accueil du gymnase Chantal Mauduit ;
- la porte de la salle d’exposition de la Maison des Bonheur.

Documents
Guide handicap édité par le département des Yvelines